

Information presse

A l'appel de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC), les motards de la région Rhône-Alpes-Auvergne manifesteront à Lyon ce samedi 30 septembre 2017, pour dire :

**« Non aux restrictions de circulation
Stop à l'écologie punitive »**

Les motards seront dans la rue ce prochain samedi, pour défendre la liberté de rouler, pour tous, automobilistes et usagers de 2 roues motorisés !

L'amélioration de la qualité de l'air doit être une préoccupation, certes, et les usagers des deux roues motorisés (2RM) souhaitent ceci, au moins autant que les autres usagers et que les habitants des agglomérations mais ne nous trompons pas de cible comme le font les représentants locaux de l'État.

Comme plus personne ne l'ignore, les deux principaux polluants générés par la circulation automobile sont les particules fines et les dioxydes d'azote, polluants à l'origine de la grande majorité des alertes pollution, que ce soit sur la Métropole lyonnaise ou sur les autres agglomérations régionales.

Le futur Plan Oxygène de Lyon Métropole prévoit de lutter contre ces deux polluants en ciblant les véhicules à l'origine de ceux-ci, à savoir les véhicules diesel. Faut-il rappeler que les 2RMs sont, à plus de 99 % propulsés par des moteurs à essence ?

De même le Plan de Déplacement Urbain a pris en compte les avantages que pouvaient présenter les 2RM, considérant que la piste du développement du deux roues motorisé doit être étudiée comme solution afin de réduire la pollution et l'encombrement de l'espace public.

La FFMC 69 a pu rencontrer les représentants de la préfecture afin de leur expliquer ces différents points mais la préfecture a répondu qu'un arrêté cadre serait pris pour toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une déclinaison locale uniquement basée sur les directives nationales et sur les normes euro. Autrement dit, oubliées les promesses d'adapter les restrictions de circulation en trouvant un équilibre entre les enjeux sanitaires, les alternatives en matière de mobilité et les considérations économiques et sociales...en veillant à la lisibilité des restrictions prévues pour les usagers concernés.

1/2

Fédération Française des Motards en Colère

FFMC 74 - Antenne de Haute-Savoie - 71, avenue de Genève - 74000 ANNECY - Tél. 06.88.31.17.59

ffmc74@ffmc.fr - <http://www.ffmc74.fr>

Fédération Française des Motards en Colère

Cette situation n'est pas acceptable pour la FFMC.

Que des mesures soient prises les jours de pics de pollution cela tous les usagers, et même les motards, peuvent le comprendre.

Que ces mesures soient plus contraignantes envers les véhicules visés dans le plan Oxygène, cela semblerait logique puisque celui-ci vise les polluants majeurs dûs à la circulation automobile.

Mais que, en cas de pic de pollution, les mesures imposent la mise en œuvre des vignettes Crit'Air pour tous les véhicules, l'interdiction de circuler selon le seul critère de cette vignette, sans aucune prise en compte du 2RM afin de fluidifier la circulation et de réduire la pollution, cela ne peut être entendu. Cette mesure perd toute lisibilité vis à vis des considérations locales et des positions tenues par les autorités locales.

La FFMC demande donc que la modification de l'arrêté du 12/12/2016 relatif aux restrictions de circulations soit établie, en concordance avec les positions tenues dans le futur plan Oxygène en respectant les directions prises par celui-ci.

En Haute-Savoie, l'antenne FFMC 74 appelle les motards à se rassembler le samedi 30 septembre 2017 :
à 10h45 – station service Auchan – EPAGNY
à 11h45 – parking entrée autoroute A40 - ELOISE
pour rejoindre la manifestation régionale à Lyon.

Pour info & contacts :

Jean-Luc Descloux – coordinateur FFMC 74 – 06.88.31.17.59

Anney, le 28.09.2017

2/2

Fédération Française des Motards en Colère

FFMC 74 - Antenne de Haute-Savoie - 71, avenue de Genève – 74000 ANNECY – Tél. 06.88.31.17.59

ffmc74@ffmc.fr - <http://www.ffmc74.fr>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la